

10 OCT. 2024

DROIT DE PASSAGE

Projet d'aménagement
Construction de la télécabine du Villarais

Un accord est intervenu,

Entre la SATA (Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez et des Grandes Rousses), représentée par son Directeur Général, Fabrice BOUTET,

Et CUNY Claire Noëlle et FLAVIAN Michel,

Par lequel un droit de passage et de construction est donné pour les travaux de construction de la télécabine du Villarais sur la (les) parcelle(s) :

Numéros de parcelle	Noms propriétaires	Aménagements prévus
A 237	CUNY Claire Noëlle et FLAVIAN Michel	Survol

Fait à

Reuil

, le 8-10-2024

CUNY Claire Noëlle et FLAVIAN Michel,



Fabrice BOUTET
Directeur Général
p/o Thierry HUGUES

